



## REPRESENTANT DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

### DECLARATION DE CANDIDATURE (Suppléant)

Déclaration à envoyer à la Ligue par courrier recommandé avec accusé de réception **avant le 20 octobre 2022 à minuit**, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « **Election du représentant du Football Diversifié** ».

Nous soussigné(e)s,

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection du représentant du football diversifié pour l'Assemblée Générale de la Ligue du Football Amateur,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet
  - d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
  - d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>	Poste pourvu	Poste pourvu	Poste pourvu	Poste pourvu
<u>Suppléant</u>				

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Rappels :**

- chacun des candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue.

- par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.